

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



**MUPRAS**  
Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

**Déclaration de Maladie**  
M23-008380

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 46 58

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEKRAOUI ABDERRAHIM

Date de naissance : 01-01-1957

Adresse :

Tél. : 065 3974351

Total des frais engagés :

Dhs

**Dr. LAKHLOUFI SALEM**

Médecine Générale  
Rue 18 N° 24 Bloc 6 Salmia 2 - Sidi Othmane  
Tél: 05.22.38.16.20 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/01/2024

Nom et prénom du malade : M ZEKRAOUI Abderrahim

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Apparition digestive et ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Péthologie : Non

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Non

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : B

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30.01.24	CRKE	1	160DH	SALEM LAKHLOUFI Sidi Othmane Casablanca Médecine Générale 24 Bldr. 3 Salmia 2 - Sidi Othmane Casablanca
05.02.24	C	1	0DH	SALEM LAKHLOUFI Sidi Othmane Casablanca Médecine Générale 24 Bldr. 3 Salmia 2 - Sidi Othmane Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Rue 18 N° 1000 Mme FAYAL GUENNAI Ibtissam	Montant de la Facture
PHARMACIE FAYAL GUENNAI Mme FAYAL GUENNAI Ibtissam Salma 2 - Casablanca Tél.: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092	30-01-2024	324,70 Dhs Salma 2 - Casablanca Tél.: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092 INPE 092004566	PHARMACIE FAYAL GUENNAI Mme FAYAL GUENNAI Ibtissam Salma 2 - Casablanca Tél.: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

• Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<b>D</b>	
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. LAKHLOUFI Salem  
MEDECINE GENERALE

الدكتور لخلوفي سالم  
الطب العام

Ancien Médecin aux F.A.R.  
Rue 18 - N° 24 - Bloc 6  
Salmia II - Sidi Othmane  
Tél : 0522 38 16 20  
Casablanca 04

المستعجلات  
URGENCE  
0666 24 38 82

الزنقة 18 رقم 24 - بلو 6  
السالمية 2 - سيدى عثمان  
الهاتف : 0522 38 16 20  
دار البيضاء 04

PHARMACIE FADILA CASABLANCA

Mme FILALI BENNOUOUN Ibtissam  
Salmia 2 Casablanca  
Tél : 05 22 38 01 47  
ICE : 00211554000099

Casablanca, le

30-01-24

دار البيضاء، في

ZEKRAOUI Abderrahmane



Ma

99,50

41,70



2 Recepto g susp

cas

à faire dos

4 '40)

cas. قهوة

cas. شوكولاتة

iste

LAKHLOUFI SALEM

Médecine Générale  
Salmia 2 Casablanca

89,50



Doxivox spray

Ma

34,00 g pulvérul. buccal

30g

sterian

ln - 1 dose → 50  
2 enflants / 1 an enflant  
21 flas



05-02-24.

⑤ Caudiflex 100

1 CP/5 ml 2 ijs

Dr. LAKHLOUFI SALEM  
Médecine Générale  
Rue 18 N° 24 Bloc 6 Salmia 2 - Sidi Othmane  
Tél: 05.22.38.16.20 - Casablanca

11  
↓  
uniso

AMERICAN PHARMACEUTICAL





**Solution buvable**  
Voie orale

# Dépurattiva



## FORME ET PRÉSENTATION :

Solution buvable, flacon de 200 ml

## COMPOSITION :

Artichaut (Cynara scolymus) feuilles extrait sec, Ortie (ribes rigum) feuilles extrait sec, chardon marie (Silybum marianum) fruit mûre, vitamine B6, vitamine B12, jus concentré de pomme, jus concentré de prune, eau déminéralisée, fructose, arôme, conservateur : sorbate de potassium.

Lot:

À consommer  
avant le:

230581

06/2027

PPC: 99,50 DH

## PROPRIÉTÉS :

**DÉPURATTIVA®** (à base d'actifs naturels végétaux) augmente la sécrétion et l'évacuation de la bile facilitant ainsi la digestion.

## UTILISATIONS :

**DÉPURATTIVA®** est recommandé en cas de Troubles de la digestion d'origine hépatique : lourdeur digestive, digestion difficile.

## CONSEILS D'UTILISATION :

- 1 à 2 cuillères à soupe par jour, pur ou dilué dans un verre d'eau, de préférence à jeûn.
- Bien agiter avant l'emploi.
- À utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Respecter la dose journalière conseillée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament.

Fabriqué par Pharmalife Research - Garbagnate Monastero (LC). - Italie. Importé et distribué au Maroc par Medipro pharma : Bd Rahal ElMeskini. 20120 - Casablanca.

Autorisation ministère de la santé n°: 20220907270/MAv3/CA/DPS/DMP/18

8613DEP / MAR007

**Pharmalife**  
RESEARCH

Pharmalife Research srl - Fabriqué en Italie

# REMOX®

Piroxicam

Rémax® 20 mg  
10 comprimés dispersibles



6 118000 070764

p. gé.  
20 mg  
p. cp.  
20 mg  
p. sup.  
20 mg  
p. 100 g  
1 g

Excipients q.s.

## FORMES ET PRÉSENTATIONS

- Gélules 20 mg : boîte de 10 gélules
- Comprimés dispersibles à 20 mg : boîte de 10 comprimés dispersibles
- Suppositoires à 20 mg : boîte de 12 suppositoires
- Crème à 1 % : tubes de 20 g et de 50 g de crème

## CLASSE PHARMACO - THERAPEUTIQUE

Anti-inflammatoire non stéroïdien de la famille des oxicams.

## NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires AFRIC-PHAR

Route Régionale Casablanca / Mohammedia n° 322, Km 12.400 - Ain Harrouda 28630 Casablanca - Maroc.

## INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Elles sont limitées chez l'adulte et l'enfant à partir de 15 ans à :

### Voie générale

- **Traitements symptomatiques au long cours :**
  - rhumatismes inflammatoires chroniques, notamment polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante (ou syndromes apparentés, tels que syndrome de Fiebinger-Leroy-Reiter et rhumatisme psoriasique) ;
  - de certaines arthroses douloureuses et invalidantes.
- **Traitements symptomatiques de courte durée des poussées aiguës des :**
  - rhumatismes articulaires et affections aiguës post-traumatiques de l'appareil locomoteur telles que périarthrites scapulo-humérales, tendinites, bursites, entorses ;
  - arthrites microcrystallines ;
  - arthroses ;
  - radiculalgies.
  - des douleurs aiguës telles que douleurs post-opératoires, douleurs post-traumatiques des dysménorrhées primaires.

### Voie locale

Traitements locaux des états inflammatoires aigus du domaine rhumatologique notamment :

- rhumatismes périarticulaires aigus : entorses, tendinites, traumatismes, distensions musculaires.
- états aigus des arthroses : cervicarthrose, lombarthrose, gonarthrose.

## CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament est contre-indiqué en cas de :

### Absolues :

- Antécédents d'allergie ou d'asthme déclenchés par la prise de piroxicam ou de substances d'activité proche telles que autres AINS, aspirine.
- Ulcère gastroduodénal en évolution.
- Insuffisance hépatocellulaire sévère.
- Insuffisance rénale sévère.
- Enfant de moins de 15 ans.
- Femme enceinte (à partir du 6<sup>e</sup> mois).
- Antécédents de rectite ou de rectorragie (suppositoire).

### Relatives :

- Anticoagulants oraux, autres AINS (y compris les salicylés à fortes doses), héparines (voie parentérale), lithium, méthotrexate (utilisé à des doses supérieures à 15 mg/semaine), ticlopidine.

**En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.**

## MISES EN GARDE

Les patients présentant un asthme associé à une rhinite chronique, à une sinusite chronique et/ou à une polyposie nasale, ont un risque de manifestation allergique lors de la prise d'aspirine et/ou d'anti-inflammatoires non stéroïdiens plus élevé que le reste de la population.

L'administration de cette spécialité peut entraîner une crise d'asthme.

En raison de la gravité possible des manifestations gastro-intestinales, notamment chez les malades soumis à un traitement anticoagulant, il convient de surveiller particulièrement l'apparition d'une symptomatologie digestive. En cas d'hémorragie gastro-intestinale, interrompre immédiatement le traitement.

En raison de la gravité possible des manifestations cutanées, il convient de surveiller particulièrement l'apparition de ces dernières.

En cas de manifestation cutanée ou muqueuse de type prurit, rash, apte, conjonctivite, interrompre immédiatement le traitement. La prescription de piroxicam n'est pas recommandée pour le traitement des affections rhumatologiques ou post-traumatiques spontanément régressives et/ou peu invalidantes.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**Utiliser ce médicament avec précaution en cas de :**

- La survenue de crise d'asthme chez certains sujets peut être liée à une allergie à l'aspirine ou aux AINS (cf. Contre-indications).
- Le piroxicam sera administré avec prudence et sous surveillance particulière chez les malades ayant des antécédents digestifs (ulcère gastroduodénal, hernie hiatale, hémorragies digestives ...), de rares cas mortels d'ulcères, de perforations et de saignements gastro-intestinaux ayant été rapportés.
- En début de traitement, une surveillance attentive du volume de la diurèse et de la fonction rénale est nécessaire chez les malades insuffisants cardiaques, hépatiques et rénaux chroniques, chez les patients prenant un diurétique, après une intervention chirurgicale majeure ayant entraîné une hypovolémie, et particulièrement chez les sujets âgés.
- Il n'y a pas lieu de réduire la posologie chez le sujet âgé.